



Accusé de réception en préfecture  
095-200049310-20190213-2019-13-DE  
Date de télétransmission : 05/03/2019  
Date de réception préfecture : 05/03/2019

Département du VAL D'OISE  
Arrondissement de SARCELLES

**COMITÉ SYNDICAL DU MERCREDI 13 FÉVRIER 2019**  
**DÉLIBÉRATION N° 2019-13**

**PROCÉDURES ADMINISTRATIVES FONCIÈRES ET JURIDIQUES**

**13 – Bilan des acquisitions et des cessions foncières réalisées en 2018**

L'an deux mille dix-neuf, le treize février à neuf heures,

Le Comité du Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique des Vallées du Croult et du Petit Rosne, légalement convoqué le 7 février 2019, s'est réuni Rue de l'Eau et des Enfants, à BONNEUIL-EN-FRANCE, dans la salle de conférence, sous la Présidence de Guy MESSAGER, Président et Maire honoraire de la Commune de LOUVRES

**Date de la convocation :** le 7 février 2019

**Nombre de délégués en exercice :** 70

**Président de séance :** Guy MESSAGER - Président du Syndicat

**Liste des Vice-Président(e)s du SIAH :** Didier GUEVEL, Vice-Président - Christine PASSENAUD, Vice-Présidente - Maurice MAQUIN, Vice-Président - Antoine ESPIASSE, Vice-Président - Alain BOURGEOIS, Vice-Président - Gérard SAINTE BEUVE, Vice-Président - Anita MANDIGOU, Vice-Présidente - Marie-Claude CALAS, Vice-Présidente - Gilles MENAT, Vice-Président - Jean-Luc HERKAT, Vice-Président

**Secrétaire de séance :** Richard ZADROS - Délégué titulaire de la Commune de SAINT-WITZ

**Présents : 42**

**CARPF :**

Jean-Luc HERKAT (Commune de BONNEUIL-EN-FRANCE), Marie-Claude CALAS (Commune de BOUQUEVAL), Marcel BOYER (Commune d'ÉCOUEN), Ingrid DE WAZIÈRES (Commune d'ÉPIAIS-LÈS-LOUVRES), Roland PY (Commune de FONTENAY-EN-PARISIS), Isabelle MEKEDICHE (Commune de GARGES-LÈS-GONESSE), Christian CAURO et Sympson NDALA (Commune de GONESSE), Anita MANDIGOU et Claudine FLESSATI (Commune de GOUSSAINVILLE), Didier GUEVEL et Marcel HINIEU (Commune de LE PLESSIS-GASSOT), Chantal TESSON-HINET et Gérard SAINTE BEUVE (Commune de LE THILLAY), Guy MESSAGER et Claude VERGET (Commune de LOUVRES), Alain SORTAIS et Brigitte CARDOT (Commune de PUISEUX-EN-FRANCE), Bernard VERMEULEN (Commune de ROISSY-EN-FRANCE), Richard ZADROS et David DUPUTEL (Commune de SAINT-WITZ), Bruno REGAERT (Commune de VAUD'HERLAND) Alain GOLETTA (Commune de VÉMARS), Christine PASSENAUD et Cathy CAUCHIE (Commune de VILLERON), Maurice MAQUIN et Maurice BONNARD (Commune de VILLIERS-LE-BEL)

**C3PF :**

Jean-Claude LAINÉ et Gilles MENAT (Commune de BAILLET-EN-FRANCE), Jean-Claude BARRUET et Stéphane BECQUET (Commune de MAREIL-EN-FRANCE)

**CAPV :**

Claude ROUYER (Commune d'ATTAINVILLE), Gilles BELLOIN et Joëlle POTIER (Commune de BOUFFÉMONT), Paul-Édouard BOUQUIN (Commune de DOMONT), Alain BOURGEOIS et Jean-Robert POLLET (Commune d'ÉZANVILLE), Jean-Pierre LECHAPTOIS et Sylvain MAURAY (Commune de MOISSELLES), Jean-Pierre DAUX et Christian ISARD (Commune de MONTMORENCY), Roger GAGNE (Commune de SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT)

Formant la majorité des membres en exercice.

**Absent et représenté : 1**

**CARPF :**

Francis COLOMIES (Commune de LE MESNIL-AUBRY) a donné pouvoir à Gérard SAINTE-BEUVE (Commune de LE THILLAY)

**Présents sans droit de vote : 5**

**CARPF :**

Patrice GEBAUER (Commune de LE THILLAY)  
Jean-Paul LEFEBVRE (Commune de PUISEUX-EN-FRANCE)  
Marie-Hélène DAUPTAIN (Commune de SAINT-WITZ)

**C3PF :**

Lionel LEGRAND (Commune de MAREIL-EN-FRANCE)

**CAPV :**

Louis LE PIERRE (Commune d'ÉZANVILLE)

## PROCÉDURES ADMINISTRATIVES FONCIÈRES ET JURIDIQUES

### 13 – Bilan des acquisitions et des cessions foncières réalisées en 2018

#### **EXPOSÉ DES MOTIFS**

L'article L. 5211-37 du code général des collectivités territoriales prévoit que le bilan des acquisitions et des cessions opérées fasse l'objet d'une délibération de l'organe délibérant.

Ainsi en 2018, l'acquisition des parcelles ADP menées sur la commune BONNEUIL-EN-FRANCE est liée à la régularisation de l'assiette foncière de la station et notamment la voirie qui était occupée dans le cadre d'une convention.

Sur la commune de GONESSE, une acquisition est liée quant à elle à la régularisation foncière des conventions conclues lors de la réalisation de la ZAC Entrée Sud de GONESSE et au projet du Vignois.

Enfin, une acquisition s'est faite à DOMONT dans le cadre de la réhabilitation des berges du Ru dénommé « Ru de Vaux ».

Par ailleurs, en 2018, aucune cession n'a été réalisée par le SIAH.

L'état récapitulatif des transactions immobilières en 2018 est le suivant :

#### ÉTAT DES ACQUISITIONS 2018 :

Commune	Situation du bien	Référence cadastrale contenance	Vendeur	Prix	Date de l'acquisition
GONESSE	La Prairie du Vignois Est	ZS n 1647 – 9 579m <sup>2</sup> ZS n° 56 – 19 000 m <sup>2</sup>	BDM	87 200,00 €	21/02/2018
BONNEUIL EN FRANCE	Les Communes de Dugny	AA n° 25 – 2 623 m <sup>2</sup> AA n° 27 – 817 m <sup>2</sup>	ADP	13 451,62 €	31/10/2018
DOMONT	Ru de Vaux	AE n° 595 – 520 m <sup>2</sup>	M. AYROLE et Mme EVEILLECHIEN	228,00 €	30/04/2018

#### ÉTAT DES CESSIONS 2018 : NÉANT

#### **CECI EXPOSÉ**

Le Comité Syndical,

Après avoir entendu le rapport de Didier GUEVEL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 5211-37,

Considérant que cet article prévoit que le bilan des acquisitions et des cessions opérées fasse l'objet d'un vote de l'organe délibérant,

Considérant l'absence de cession opérée par le SIAH à des tiers sur cette période,

Considérant la réalisation de l'ensemble de ces acquisitions à un prix basé sur les estimations du Service France Domaine,

Vu l'état récapitulatif des transactions immobilières signées en 2018,

**PROCÉDURES ADMINISTRATIVES FONCIÈRES ET JURIDIQUES**

**13 – Bilan des acquisitions et des cessions foncières réalisées en 2018**

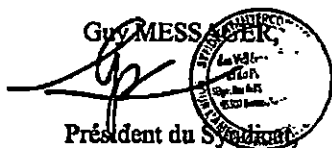
**LE COMITÉ SYNDICAL DÉLIBÈRE ET, À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES :**

**1- Prend acte des acquisitions et des cessions foncières réalisées en 2018 ci-dessous**

Commune	Situation du bien	Référence cadastrale contenance	Vendeur	Prix	Date de l'acquisition
GONESSE	La Prairie du Vignois Est	ZS n 1647 – 9 579 m <sup>2</sup> ZS n° 56 – 19 000 m <sup>2</sup>	BDM	87 200,00 €	21/02/2018
BONNEUL EN FRANCE	Les Communes de Dugny	AA n° 25 – 2 623 m <sup>2</sup> AA n° 27 – 817 m <sup>2</sup>	ADP	13 451,62 €	31/10/2018
DOMONT	Ru de Vaux	AE n° 595 – 520 m <sup>2</sup>	M. AYROLLE et Mme EVEILLECHIEN	228,00 €	30/04/2018

**2- Et autorise le Président à signer tout acte relatif au bilan des acquisitions réalisées en 2018**

BONNEUIL-EN-FRANCE, le 13 février 2019

Guy MESSIEREK  
  
Président du Syndicat  
Maire honoraire de LOUVRES.

Le Président du SIAH certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, transmise au contrôle de légalité le : 05.03.19  
Affichée le : 07.03.19  
Retirée le :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CERGY-PONTOISE dans un délai de deux mois à compter de sa publication.